



# Document d'objectifs

Site Natura 2000  
FR9301560 « Mont Chajol »

*Note de synthèse*



## PRINCIPALES DATES LIEES A L'ELABORATION DU DOCOB

Etapes	Dates
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur	13 novembre 2008
Réunion de cadrage : rendu des études faune et flore et validation scientifique	28 mai 2009
1 <sup>er</sup> COPIL Mont Chajol : présentation Tome 0	17 décembre 2009
Groupe de travail : enjeux et objectifs de conservation	29 janvier 2010
Présentation au groupe de travail local du Tome 1	20 avril 2010
Présentation au CSRPN et validation du Tome 1 «Diagnostic, enjeux et objectifs»	27 avril 2010
2 <sup>ème</sup> COPIL : Présentation et validation du Tome 1	21 octobre 2010
3 <sup>ème</sup> COPIL : Validation du Tome 2	13 mars 2012

## Maître d'ouvrage

---

→ MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA).  
→ Suivi de la démarche : Gérard SARAMITO et Armelle SIMONNET-DELETTRE, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

## Financement du DOCOB

---

Union Européenne (FEADER) : 50%  
Etat français : 50%

## Opérateur N2000

---

Structure : Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCoT de la Riviera Française et de la Roya  
Chargée de mission : Stéphanie FULCHERI/Loïc GARGARI

## Rédaction du DOCOB

---

Rédaction/coordination/cartographie : Stéphanie FULCHERI / Loïc GARGARI

Contributions au diagnostic écologique : Office National des Forêts (ONF) ; Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) – ex CEEP, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM)

Validation scientifique : Marcel BARBERO

## Cartographies (ensemble du document)

---

Cartographies réalisées par :

Cabinet Patrick Nalbert pour la commune de Tende, Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP), Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), Office National des Forêts (ONF) et Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCoT de la Riviera Française et de la Roya

## Crédits photographiques

---

Pedro ALVES, Syndicat mixte du SCoT, CEN PACA, ONF

## Références à utiliser

---

FULCHERI, S. GARGARI, L 2012 - SITE NATURA 2000 FR9301560 - DOCUMENT D'OBJECTIFS - NOTE DE SYNTHÈSE - SYNDICAT MIXTE DU SCOT, Menton, 2012, 26p.

<b>Introduction</b> .....	4
<b>I. PRESENTATION GENERALE DU SITE NATURA 2000 « MONT CHAJOL»</b> .....	<b>5</b>
A. LE RESEAU NATURA 2000 ET LA DIRECTIVE HABITATS .....	5
1. <i>La directive Habitats</i> .....	5
2. <i>Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation</i> .....	5
B. LE SITE DU MONT CHAJOL .....	6
<b>II. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC</b> .....	<b>7</b>
A. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU SITE.....	7
1. <i>Inventaire des habitats naturels</i> .....	8
2. <i>Inventaire des espèces végétales</i> .....	9
3. <i>Inventaire des espèces animales</i> .....	10
B. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE.....	11
<b>III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE</b> .....	<b>13</b>
A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE DU SITE .....	13
1. <i>Interrelations habitat espèce</i> .....	13
2. <i>Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels</i> .....	15
B. ETAT DE CONSERVATION.....	17
1. <i>Etat de conservation des habitats</i> .....	17
2. <i>Etat de conservation des espèces</i> .....	17
a. Etat de conservation des espèces végétales.....	17
b. Etat de conservation de la faune .....	17
<b>IV. ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION</b> .....	<b>19</b>
A. LES ENJEUX DE CONSERVATION .....	19
B. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES .....	19
1. Conserver les milieux forestiers patrimoniaux.....	19
2. Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation.....	19
3. Préserver les milieux humides .....	20
4. Préserver les écosystèmes rocheux .....	20
<b>V. PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>22</b>
A. PRESENTATION DU VOLET OPERATIONNEL DU DOCUMENT D'OBJECTIFS .....	22
1. <i>Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)</i> .....	22
2. <i>Les mesures non contractuelles</i> .....	23
3. <i>La charte Natura 2000</i> .....	23
4. <i>Evaluation des incidences / évaluation environnementale</i> .....	23
B. OBJECTIFS ET STRATEGIE DE GESTION .....	24
<b>Conclusion</b> .....	26

## Introduction

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces représentatifs de la **biodiversité européenne**, visant à assurer la survie à long terme des habitats les plus précieux et des espèces les plus menacées d'Europe. La France a opté pour une **démarche volontariste** de gestion contractuelle des sites. L'objectif global est de « **mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité** ».

Pour cela, un **document d'objectifs** (DOCOB) doit être réalisé pour chaque site désigné. Il s'agit d'un document stratégique de gestion du site élaboré par l'opérateur en lien avec le comité de pilotage local, tenant compte des **spécificités locales**, des exigences **économiques, sociales, culturelles** pour la définition des mesures de conservation des habitats et des espèces.

Le DOCOB du site « Mont Chajol » concerne la mise en application de la **directive « Habitats »** (92/43/CEE). Il est constitué du tome 0 (données brutes), du tome 1 (synthèse des données brutes + enjeux et objectifs de conservation), du tome 2 (objectifs et mesures de gestion).

Ce présent document constitue la **note de synthèse finale**, reprenant les principales informations issues des 3 tomes. C'est un outil qui permet une prise de connaissance rapide du site, de sa richesse, des enjeux en présence et des objectifs de gestion.

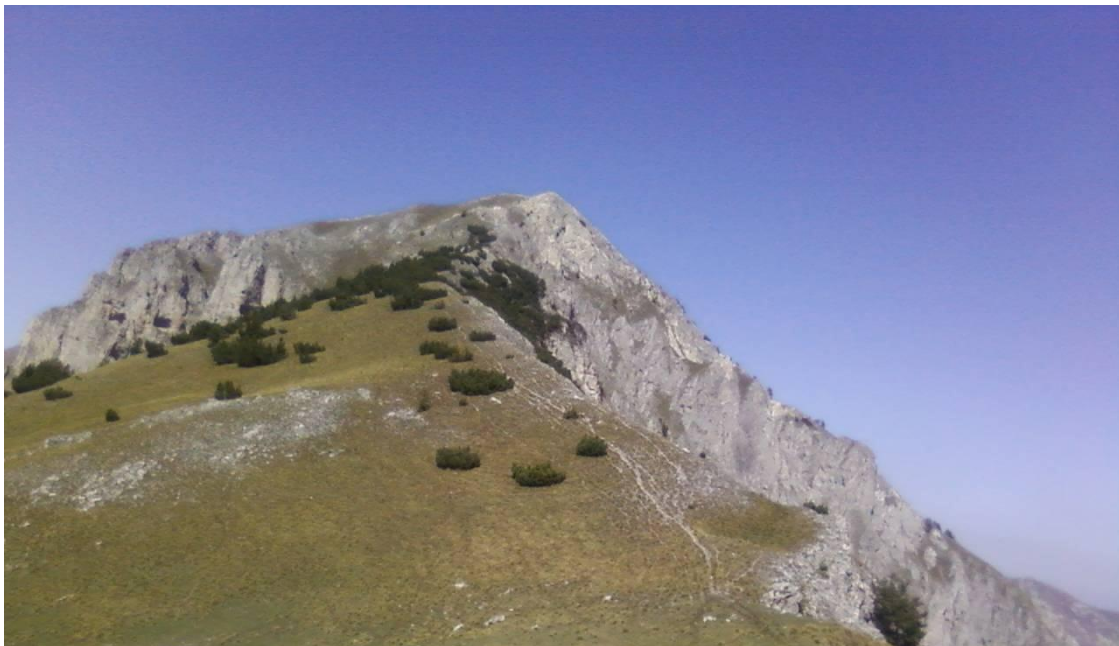


Photo 1 : vue du Mont Chajol (SCOT 2009)

# I. Présentation générale du site Natura 2000 « Mont Chajol »

## A. Le réseau Natura 2000 et la directive Habitats

Le réseau Natura 2000 est le réseau de sites naturels ayant pour objectif de contribuer à **préserver la diversité biologique sur le territoire européen**. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. L'ambition de Natura 2000 est de **concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité** dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **environ 27000 sites**. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain**. Pour sa part, la région PACA est l'une des régions les plus riches en biodiversité avec 115 sites, répartis sur plus de 30% de la surface régionale.

Les sites sont désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « **directive Oiseaux** »
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « **directive Habitats** ».

Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles que celles de Berne ou de Bonn. Le site « Mont Chajol » fait partie de la directive habitats.

### 1. La directive Habitats

La directive « Habitats » est une **directive de gestion**. C'est une démarche avant tout contractuelle : les modes de gestion de type conventionnel ou contractuel, intégrant des activités humaines compatibles avec la préservation de la diversité biologique seront recherchés et privilégiés. La définition des modes de gestion et leur mise en œuvre doivent faire l'objet d'une **concertation avec tous les interlocuteurs concernés**, dont les représentants des propriétaires. La directive est constituée de 6 annexes déterminant la liste des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires ainsi que la liste des espèces d'intérêt communautaire.

### 2. Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation

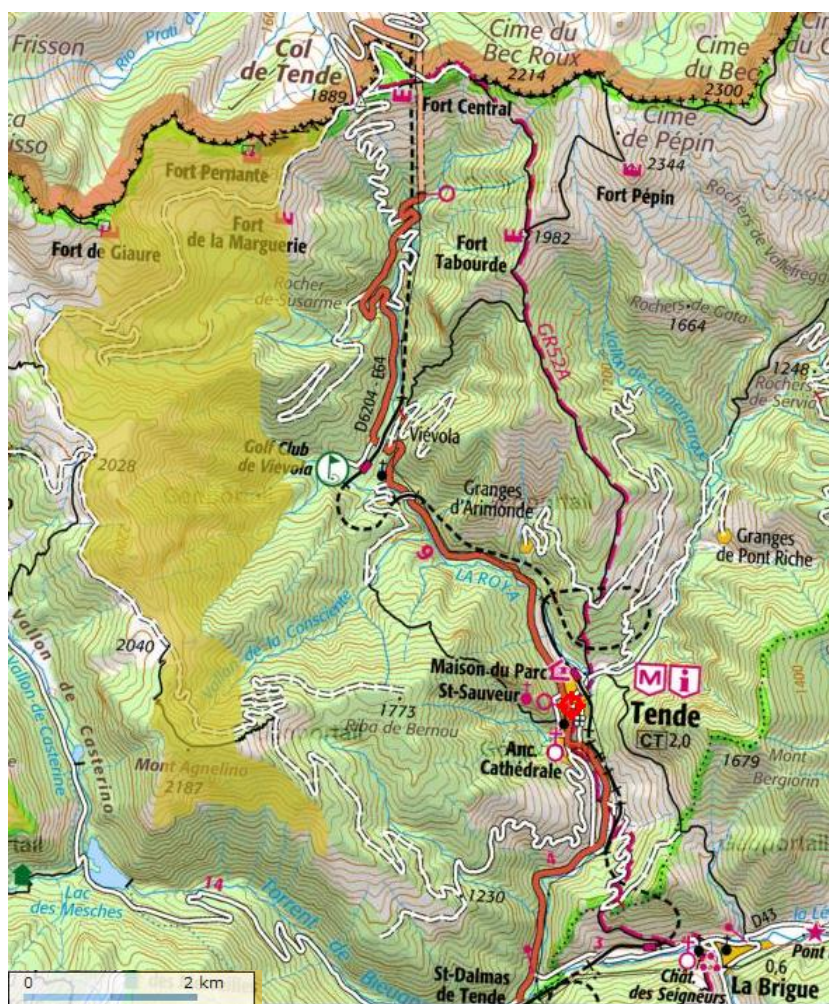
L'application de Natura 2000 en France se traduit par une **démarche de concertation** pour chaque site, à travers l'élaboration d'un document de gestion dit Document d'Objectifs (DOCOB), permettant de rassembler les acteurs locaux concernés par le site, de définir ensemble les **enjeux naturalistes et socio-économiques** et les mesures de gestion à adopter pour la préservation du patrimoine biologique d'intérêt communautaire dans un objectif de développement durable et d'harmonisation avec les activités humaines. Le Document d'objectifs est réalisé et animé par l'opérateur (le Syndicat Mixte du SCoT de la Riviera Française et de la Roya ici) sous le contrôle de l'Etat et sous la responsabilité du comité de pilotage du site présidé par le Préfet et en concertation avec les collectivités territoriales, les propriétaires, les exploitants et autres partenaires locaux concernés.

C'est un outil de mise en cohérence des actions publiques ou privées qui ont des incidences sur le site et faisant foi des mesures décidées localement pour le maintien **ou le rétablissement des habitats** dans un état de conservation favorable. Il est donc le document de référence et une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Ce document est composé en trois parties :

- Tome 0 : inventaire des habitats et espèces et des activités socio-économiques
- Tome 1 : déterminer hiérarchiser les enjeux et objectifs de conservation
- Tome 2 : définir des objectifs de gestion et leurs mesures de manière concertée

## **B. Le site du Mont Chajol**

Le site du Mont Chajol, d'une superficie de **1426 ha**, se situe à l'extrême nord-est du département des Alpes-Maritimes, sur la commune de Tende, en rive droite de la Roya. La limite nord du site est la frontière italienne. Le site s'étire du nord au sud sur 8 kilomètres, pour une largeur moyenne de 2 kilomètres. C'est un site montagneux, dont les principaux sommets sont le Mont Chajol (2293 m, point culminant), le Mont Agnelino (2201 m), la Cime de Salante (2176 m), le Mont Ourne (2127 m), la Pointe de Vergou (1914 m). L'altitude la plus basse est de 1044 m dans le bas du vallon de la Morte.



Carte 1 : localisation du site Natura 2000 "Mont Chajol" (source: géoportail)

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques du site :

<b>Nom officiel du site Natura 2000</b>	<b>MONT CHAJOL</b>
Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC)	8 Novembre 2007
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Non
Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	Oui
Numéro officiel du site Natura 2000	FR 9301560
Localisation du site Natura 2000	Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), Alpes Maritimes (06)
Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	1 426 ha
Préfet coordinateur	Alpes-Maritimes
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob	M. Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende
Structure porteuse	Syndicat Mixte du SCoT
Opérateur	Syndicat Mixte du SCoT
Prestataires techniques	CEN PACA (ex CEEP), CERPAM, ONF
Composition du comité de pilotage du site Natura 2000	Par arrêté préfectoral
Commune	Tende
Population	2025 habitants
Parcs nationaux	<i>Parc National du Mercantour</i>
ZNIEFF de type I	Mercantour, de la vallée des Merveilles à la haute Tinée/ Vallon du Réfréi et versant rive gauche de la Roya en amont de Tende/ Vallon de Caramagne - Mont Chajol - mont Agnelino/ Marguareis - col de Tende/ Chaînons frontaliers de la cime de Vêlègue à la tête de Marta/ Gorges de la Roya
ZNIEFF de type II	Bassin de la Roya
Sites classés	<i>Vallée des Merveilles (hors site)</i>

**Tableau 1 : Fiche synthétique du site Natura 2000 "Mont Chajol"**

## **II. Etat des lieux et diagnostic**

### **A. Diagnostic écologique du site**

Le diagnostic d'un site se fait en 3 phases :

- recensement préalable des connaissances scientifiques existantes sur le site
- Réalisation des inventaires complémentaires
- Analyse écologique du site

L'objectif de la phase d'inventaire est de décrire les caractéristiques écologiques du site : liste et cartographie des habitats naturels et habitats d'espèces, de la faune et de la flore puis enfin leur état de conservation. Cet état des lieux servira de référence pour mesurer ensuite l'évolution du site, notamment à l'issue de la période de 6 ans de mise en œuvre du DOCOB. Sur la base des données scientifiques collectées, l'analyse écologique du site portera sur la synthèse des connaissances biologiques, les fonctionnalités écologiques du site et l'état de conservation.

## 1. Inventaire des habitats naturels

**69 habitats naturels** ont été identifiés sur le site « Mont Chajol » dont **4 habitats prioritaires** et 14 habitats d'intérêt communautaire couvrant environ 63% de la superficie du site. Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Type d'habitat	Code UE	Intitulé habitat	% couv. actualisé	SR(1) actualisée
Landes et fourrés tempérés	4060	Landes alpines et boréales	4	C-
	<b>4070</b>	<b>Fourrés à Pinus mugo et Rhododendron hirsutum (Mugo-Rhododendretum hirsuti)*</b>	<b>5</b>	<b>A</b>
habitats à fourrés sclérophylles (matorrals)	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	1	C
habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6150	Pelouses boréo-alpines siliceuses	1	C
	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	17	C
	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	3	C
	<b>6230</b>	<b>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*</b>	<b>3</b>	<b>C</b>
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	1	C
	6520	Prairies de fauche de montagne	3	C
habitat de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7230	Tourbières basses alcalines	1	C
Habitats rocheux	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival ( <i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i> )	4	C
	8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin ( <i>Thlaspietea rotundifolii</i> )	1	C
	<b>8160</b>	<b>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*</b>	<b>1</b>	<b>C</b>
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1	C
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1	C
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière de <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi - Veronicion dillenii</i>	1	C
Habitats forestiers	9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	14	C
	<b>9430</b>	<b>Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (*si sur substrat gypseux ou calcaire)</b>	<b>7</b>	<b>B</b>

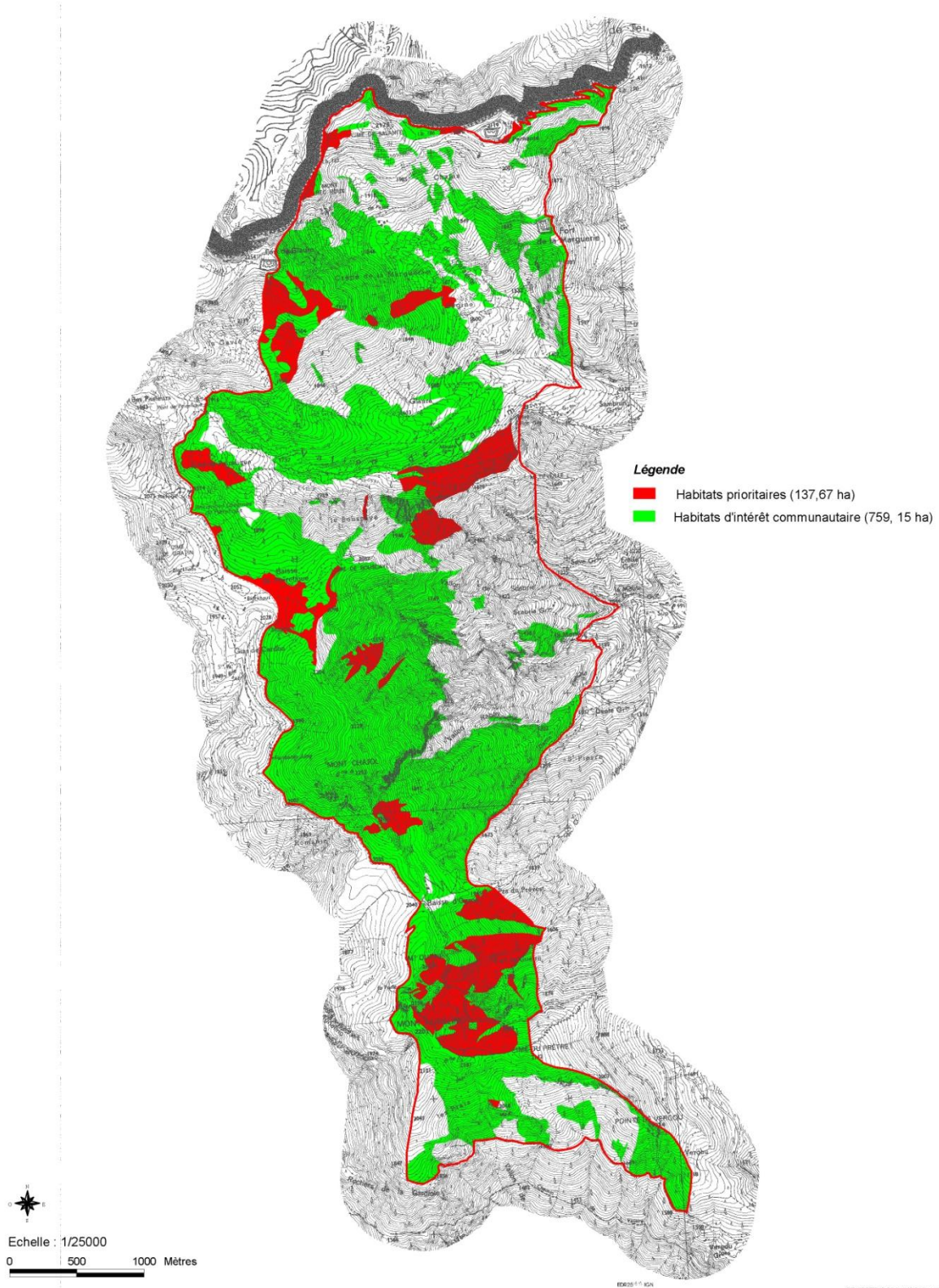
**Tableau 2 : les habitats d'intérêt communautaire sur le site de Mont Chajol (ONF 2008)**

(1)Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

**Le site « Mont Chajol » est très important pour ces 4 habitats naturels prioritaires et notamment l'habitat fourrés à *Pinus mugo* et *Rhododendron hirsutum*.**



SITE NATURA 2000 FR9301560 "Mont Chajol"  
Carte synthétique des statuts des habitats



Carte 2 : localisation et statut des habitats d'intérêt communautaire

## 2. Inventaire des espèces végétales

Grâce à sa situation géographique et son climat à l'influence méditerranéenne, le site « Mont Chajol » présente un **intérêt exceptionnel pour sa flore vasculaire**. Du point de vue de la directive Habitats, 3 espèces de l'annexe II sont présentes. Le Mont Chajol est un **site majeur en France pour la Gentiane de Ligurie**, espèce endémique fortement représentée.

Code UE	Taxon	Annexe	PR (1) avant inventaire	PR (1) actualisé
1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>	II	C	C (non retrouvé)
1656	<i>Gentiana ligustica</i>	II	C	C
1386	<i>Buxbaumia viridis</i>	II	-	C
	<i>Aquilegia alpina</i>	IV		
	<i>Lilium pomponium</i>	V		
	<i>Huperzia selago</i>	V		
	<i>Arnica montana</i>	V		

**Tableau 3 : Les espèces végétales sur le site de Mont Chajol (ONF, 2008)**

<sup>(1)</sup>Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative

Sont également recensées 8 espèces protégées au niveau national, 16 espèces protégées au niveau régional (PACA), ainsi que 13 espèces non protégées mais présentant un intérêt patrimonial (espèces rares, en limite d'aire ou endémique). Parmi ces dernières, le lamier jaunâtre est un taxon nouveau pour la France, découvert lors des prospections de terrain.

## 3. Inventaire des espèces animales

Les données de terrain collectées sont issues de prospections sur le terrain géographiquement échantillonnées au sein du périmètre du site dans les milieux potentiellement favorables pour les espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe II de la Directive « Habitats ». Les espèces d'intérêt patrimonial (protections internationale, nationale et régionale, espèces figurant sur la liste ZNIEFF PACA,...) et les espèces rares pour le département ou remarquables pour le site sont également notées mais ne font pas l'objet de prospection spécifique.

Les recherches bibliographiques, les contacts avec les naturalistes locaux et différents organismes, la recherche de données dans les bases de données régionales Reptiles/Amphibiens, Oiseaux et Mammifères gérées par le CEEP et les prospections de terrain ont permis de recenser sur le site :

- **18 espèces de chauves-souris concernées par l'annexe IV de la Directive Habitats dont trois inscrites à l'annexe II de la directive Habitats**
- **1 mammifère inscrit aux annexes II et IV de la directive Habitats**
- **13 espèces d'oiseaux appartenant à l'annexe I de la directive Oiseaux.**
- **6 espèces de reptiles et amphibiens concernées par l'annexe IV de la Directive Habitats dont une inscrite à l'annexe II**
- **1 espèce de poisson inscrite à l'annexe II de la directive Habitats**
- **4 lépidoptères, trois de l'annexe IV et un inscrit à l'annexe II**

Les espèces remarquables du site sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Faune	Espèces de l'annexe II	Autres espèces
Chiroptères	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	15 espèces de l'annexe IV
	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	
	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	

<b>Mammifères (hors chiroptères)</b>	Loup ( <i>canis lupus</i> ) traité de manière spécifique	9 espèces inscrites au Livre Rouge de la faune menacée de France
<b>Entomofaune</b>	Ecaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	3 espèces de l'annexe IV : Apollon, Semi-Apollon et Alexanor
<b>Reptiles/amphibiens</b>	Spéléropès de Strinati ( <i>Speleomantes Strinatii</i> )	5 espèces relevant de l'annexe IV : lézard des murailles, lézard vert, couleuvre verte et jaune, couleuvre d'Esculape, coronelle lisse. Toutes les espèces de reptiles et amphibiens sont protégées sur le territoire national et sont considérées comme patrimoniales.
<b>Poissons et crustacés</b>	Chabot ( <i>Cottus gobio</i> )	

Tableau 4 : les espèces animales sur le site de Mont Chajol (source: CEEP PACA 2010)

Ces inventaires ont également révélé la présence de 17 espèces de mammifères hors annexes II et IV de la directive Habitats, dont 5 d'intérêt patrimonial, de 67 espèces d'oiseaux hors annexe I de la Directive Oiseaux, dont 28 d'intérêt patrimonial parmi lesquelles 5 espèces sont dites déterminantes, de 3 espèces de reptiles/amphibiens hors annexes II et IV de la Directive Habitats, d'une espèce de poissons hors annexes II et IV de la Directive Habitats. On peut également citer la présence de 193 espèces de papillons, soit un tiers des espèces françaises.

**Au regard de ces éléments, le site Natura 2000 « Mont Chajol » apparaît donc comme très important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire.**

## ***B. Diagnostic socio-économique du site***

La spécificité de Natura 2000 est de prendre en compte la réalité socio-économique du site. Le but de cette étude est de répertorier les activités anthropiques sur le secteur concerné, afin de voir quelles interférences elles pourraient avoir avec le milieu naturel.

**Les activités humaines sont peu développées** sur le site « Mont Chajol ». Sa position géographique tend à favoriser la préservation de ces espaces. Néanmoins, **les activités pastorales, les activités forestières et les activités touristiques ont une influence directe** sur le site. L'activité pastorale est en effet la plus représentée. Patrimoine culturel historique, l'élevage sur le Mont Chajol est aujourd'hui dynamique après une période de relatif abandon liée à la seconde guerre mondiale. Gérés de manière extensive, les pâturages sont soumis à la prédation du loup et à la **concurrence** avec certains habitats forestiers ou de fourrés. Le maintien de l'activité étant primordial à l'équilibre des habitats, il convient de surveiller le surpâturage et sous-pâturage.

**Les sports motorisés** perturbent les habitats et espèces, pouvant provoquer leur **dégradation ou destruction** notamment à cause du hors piste. Cette activité est également en conflit d'usage avec le pastoralisme.

Le tableau ci-dessous regroupe les différentes activités présentes sur le site et leurs interactions avec le milieu.

Activité	Caractéristiques	Impact	Commentaire	Point de vigilance
<b>Gestion forestière</b>	Les milieux forestiers sont très représentés sur le site (1430 ha). Ils se situent quasi exclusivement en forêt communale de Tende	Positif par le maintien du sylvopastoralisme, Négatif par la création de câblage et de piste	2 séries en production sur 40% de la surface totale traitées en futaies irrégulières par bouquets 2 séries en protection sur 60% de la surface totale dont une de gestion pastorale et une de repos	Favoriser une exploitation raisonnée en évitant les coupes à blanc et assurer un débouché viable à la filière (bois-énergie). Contrôler l'aménagement et la création des voies d'accès aux exploitations ainsi que la création de chantier par câblages. Maintenir le sylvopastoralisme
<b>Elevage</b>	quatre unités pastorales sont présentes sur le site pour une surface totale d'environ 1300 ha. 3 sont pâturés par des troupeaux de bovins allaitants italiens et un par un troupeau ovin allaitant français	Positif par le maintien des milieux ouverts, Négatif par le surpâturage, brûlage et concurrence avec les habitats	les cabanes sont plutôt correctes, ainsi que l'alimentation en eau, même si on a souvent un seul point d'abreuvement pour les troupeaux par alpage. la présence du loup constitue une contrainte structurelle. Ce sont tous des estives collectives	La dynamique de fermeture du milieu est assez forte sur certains secteurs, notamment avec un phénomène d'enrésinement par le bas des alpages. Surveiller le sur ou sous pâturage, le brûlage et la concurrence entre alpages et habitats prioritaires. Favoriser une gestion raisonnée de l'activité
<b>Activités industrielles</b>	Absence de zone d'activité ou de zone industrielle	Aucun	Il n'existe pas de projets à ce sujet	Aucun
<b>Aménagement du territoire, urbanisme et population résidente</b>	Le site se situe hors de tout espace artificialisé	Aucun	Le secteur du Mont Chajol est en zone N et en espace boisé classé et n'est donc pas en zone constructible	Encadrer l'aménagement ou la création de piste
<b>Chasse et pêche</b>	Il existe une société de chasse et de pêche ainsi qu'association de pêche	Aucun	Aucun	Aucun
<b>Tourisme et loisirs</b>	La proximité de la station de Casterino et de la vallée des merveilles génère une forte fréquentation à proximité du site	Négatif pour les sports motorisés	Les véhicules motorisés qui accèdent au site dérangent les troupeaux et abîment les habitats du fait de leur fréquence et de la non utilisation des voies où ils sont autorisés à circuler	contrôler l'accès des véhicules motorisés au site
<b>Activité nature</b>	Les activités de pleine nature sont nombreuses notamment d'avril à octobre et perturbent pour certaines d'entre elles les troupeaux et endommagent les habitats	Négatif par la pression exercée sur le milieu	Il existe plusieurs sentiers de randonnée balisés traversant le site. L'ouverture de voies d'escalade sont également à mentionner sur le site.	Surveiller les éventuelles ouvertures de nouveaux parcours d'escalade
<b>Pratiques sauvages</b>	Les pratiques sauvages sont limitées sur le site	Négatif	La cueillette sauvage d'espèces est pratiquée	Informers le public et maintenir une surveillance sur le site

**Tableau 5 : Activités anthropiques et leurs impacts sur le site de Mont Chajol (SCOT 2011)**

### III. Analyse écologique et fonctionnelle

Le site « Mont Chajol » est remarquable par sa **richesse**, son **niveau d'endémisme exceptionnel**, la concentration d'habitats remarquables et son bon état de conservation. Le site présente un intérêt exceptionnel pour la flore vasculaire. La **dynamique naturelle progressive**, se traduit par une colonisation des habitats de pelouses et de landes subalpines par des essences ligneuses : mélèze, pin à crochets et pin. Cette dynamique peut être une cause de régression pour certains habitats de pelouses.

Il est possible d'identifier les **principaux foyers biologiques** actuels du site :

- **4070\* Les Fourrés à pin mugo** avec les espèces associées *Daphne striata* et *Erica carnea* secteur des Monts Ourne et Agnelino,
- **6170 Les Pelouses calcaires alpines et subalpines**, composées de quatre habitats élémentaires tous très intéressants, habitat d'espèce pour la gentiane de Ligurie secteur s'étendant de la pointe de Vergou, par les Monts Agnelino, Ourne, Chajol jusqu'à la Cime de Bouscaye.

#### A. Fonctionnalité écologique du site

Le site « Mont Chajol » présente une **grande diversité d'habitats** offrant ainsi un large potentiel d'accueil aux espèces animales et végétales. Ces espèces utilisent ces habitats à des fins d'alimentation, de reproduction, de gîte ou tout simplement de transit. Le site possède également des fonctions de **corridor écologique**. Il pourrait constituer un macro-corridor entre le Parc National du Mercantour et il Parco Naturale delle Alpi Marittime en contribuant à une certaine connectivité. A une échelle plus précise, certaines formations paysagères (lisières et ourlets) constituent des corridors écologiques permettant le déplacement et donc la pérennité des populations de chauves-souris.

#### 1. Interrelations habitat espèce

Les habitats communautaires présentent **une ou plusieurs interrelations** avec les espèces de l'annexe II de la directive habitats. L'habitat le plus riche du site concentre 5 espèces, il s'agit de l'**habitat 9430\* : Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (\*si sur substrat gypseux ou calcaire)**.

Malgré le fait qu'ils ne soient pas d'intérêt communautaire, il faut citer l'importance prépondérante des habitats suivants abritant 5 espèces de l'annexe II : Lisières et ourlets et Sapinières (dont deux potentielles).

Enfin, 3 habitats d'intérêt communautaire et 4 habitats non communautaires possèdent des interrelations avec 4 espèces de l'annexe II de la directive habitats.

Les relations entre les habitats et les espèces sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

		Habitats d'intérêt communautaire et prioritaire*																				
		Landes et fourrés tempérés		habitats à fourrés sclérophylles	habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles							habitat de tourbières	habitats rocheux						habitats forestiers			
Espèces de l'Annexe II		Code Natura 2000	4060	4070*	5210	6150	6170	6210	6230*	6430	6520	7230	8110	8120	8160*	8210	8220	8230	9420	9430*		
Flore	Buxbaumie verte	1386																		1 (T)	1 (T)	
	Ancolie de Bertoloni	1474												x (T)		x (T)					x (T)	
	Gentiane de Ligurie	1656					1 (T)									2 (T)						
Chiroptères	Grand rhinolophe	1304			x (A)		1 (A)	1 (A)	1 (A)	1 (A)	1 (A)	1 (A)										
	Petit rhinolophe	1303			x (A)		1 (A)	1 (A)	1 (A)	x (A)	1 (A)	1 (A)		x (AR)	x (AR)						2 (A)	
	Murin à oreilles échancrées	1321										x (A)								1 (A)	2 (A)	
Reptile / Amphibien	Spelerpès de Strinati	1994														1 (T)						
Insectes	Ecaille chinée	1078			x (T)			x (T)		x (T)	x (T)			x (T)								
Poissons	Chabot	1163																				
Mammifère	Loup	1758	1 (AC)				1 (AC)	1 (AC)	1 (AC)					2 (AC)						1 (AC)	1 (SC)	1 (SC)

Espèces de l'Annexe II		Code Natura 2000	Casernes, forts, bunkers	Mélézins	Sapinières	Pinèdes sylvestres	Taillis noisetiers	Garides à genêt cendré et lavande	Lisières et ourlets	Fruticées et fourrés	Rivières et torrents	Pinèdes en mélange avec feuillus
Flore	Buxbaumie verte	1386		1 (T)	? (non vu)							
	Ancolie de Bertoloni	1474				? (non vu)						
	Gentiane de Ligurie	1656										
Chiroptères	Grand rhinolophe	1304	1(RS)					x(A)	x(AC)	x(A)	x(A)	
	Petit rhinolophe	1303	1(RS)		1(A)			x(A)	1(AC)	x(A)	x(A)	1 (A)
	Murin à oreilles échancrées	1321	1(R), 2(S), x(A)	1(A) vieux mélezins	1(A)				x(A)		x(A)	
Reptile / Amphibien	Spelerpès de Strinati	1994	x(T)		? (non vu)							
Insectes	Ecaille chinée	1078				x(T)	x(T)	x(T)	x(T)	x(T)		
Poissons	Chabot	1163									x(T)	
Mammifère	Loup	1758		x(SC)	1(SC)	1(SC)	x(SC)	x(AC)	x(AC)	x(C)		

S	stationnement, refuge, hibernation	1	habitat important
A	alimentation	2	habitat secondaire
R	reproduction	x	habitat fréquenté
C	corridors déplacements	?	habitat potentiel
T	toutes fonctions confondues		

Tableau 6: interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF)

## 2. Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels

Les principaux facteurs **impactant ou susceptibles d'impacter** les habitats et les espèces sont : la **gestion forestière** (pistes, câblage), l'**activité pastorale** (surpâturage, brûlage, concurrence avec les habitats d'intérêt communautaire), les **activités de loisirs** (dégradations et perturbation liées aux sports motorisés). Enfin les aléas incendie, mouvement de terrain et dans une moindre mesure avalanche exercent une **pression sur les habitats**.



Photo 2 : troupeau de bovins sur l'alpage de la Margueria (CERPAM 2009)



Photo 3 : Gentiane de Ligurie (ONF 2009)



Photo 4 : Habitat 4070 \* Fourrés à Pinus mugo Mont Chajol, et Rhododendron hirsutum (ONF 2009)



Photo 5 : Arbres emportés par l'avalanche du vallée de Castérino – Tende, 1972 (ONF-RTM 06)

	Type d'habitat	Code Natura 2000	Activité								Risque				
			gestion forestière	élevage	aménagement, urbanisme	Activités industrielles	chasse et pêche	Tourisme et loisirs	Activités nature	pratiques sauvages	Incendie	Avalanche	Mouvement de terrain		
Habitats d'intérêt communautaire	Landes et fourrés tempérés	4060	-	Menacées par brûlages dirigés Pâturage raisonné pour contrôle de l'avancée des landes	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat	
		4070*	-	Colonisation par le pin mugo des pâturages subalpins pose problème aux éleveurs ovins	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat	
	habitats à fourrés sclérophylles	5210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat	
	habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		6170	-	Piétinement par les troupeaux	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat
		6210	-	pressions de pâturage et appauvrissement floristique	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat
		6230*	-	Surpâturage Empêche fermeture des pelouses	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	-
		6430	-	Pietinement par les troupeaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		6520	-	Pâturage excessif peut entraîner eutrophisation Empêche la fermeture des pelouses	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat
	habitat de tourbières	7230	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	habitats rocheux	8110	-	Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux	Eviter les aménagements (routes, pistes pastorales, chemin de randonnée) perturbant la dynamique des éboulis	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat
		8120	-	Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux	Eviter les aménagements (routes, pistes pastorales, chemin de randonnée) perturbant la dynamique des éboulis	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	-
		8160*	-	Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux	Eviter les aménagements (routes, pistes pastorales, chemin de randonnée) perturbant la dynamique des éboulis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		8210	-	-	Purges de sécurisation des falaises	-	-	-	-	Perturbations liées à l'escalade	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat
		8220	-	-	Purges de sécurisation des falaises	-	-	-	-	Perturbations liées à l'escalade	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	-
		8230	-	Surpâturage Maintien du milieu ouvert	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	-
habitats forestiers	9420	-	Surpâturage et stationnement prolongé	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	-	Risque de dégradatin de l'habitat	
	9430*	-	Exploitation forestière à contrôler Maintien du bois mort au sol	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'habitat	Risque de destruction de l'habitat	Risque de dégradatin de l'habitat	
Espèces de l'annexe II de la directive Habitats	Flore	Buxbaumie verte	Enlèvement des souches, trançonnage, éclaircies fortes	-	-	-	-	-	-	-	-	Risque de destruction de l'espèce	-	Risque de dégradatin de l'espèce	
		Ancolie de Bertoloni	-	-	-	-	-	-	-	Récoltes sauvages, utilisation des chemins non balisés	-	Risque de destruction de l'espèce	-	Risque de dégradatin de l'espèce	
		Gentiane de Ligurie	-	Stationnement prolongée sur les pelouses	-	-	-	-	-	Récoltes sauvages	-	Risque de destruction de l'espèce	-	Risque de dégradatin de l'espèce	
	Chiroptères	Grand rhinolophe	-	Paysage semi-ouverts	bâti restauré de façon étanche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Petit rhinolophe	Câblages	-	bâti restauré de façon étanche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Murin à oreilles échanrées	-	-	bâti restauré de façon étanche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Reptile/Amphibiens	Spelerpès de Strinati	Maintien des forêts hydrosciaphiles	-	Aménagement dans grottes et cavernes	-	-	-	Perturbations potentielles	-	-	-	-	-	
	Insectes	Ecaille chinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Poissons	Chabot	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mammifère	Loup	-	Problèmes d'animaux tués ou blessés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Tableau 7 : Interrelations entre habitats-espèces et facteurs humains-naturels  
Site Natura 2000 FR9301560 «Mont Chajol» - Note de synthèse - mai 2012



## **B. Etat de conservation**

### **1. Etat de conservation des habitats**

Lors des prospections de terrain, l'état de conservation des habitats a été évalué "à dire d'expert". Le traitement informatique de ces données a permis d'établir la carte des états de conservation des habitats du site. Globalement, les différents habitats d'intérêt communautaire et prioritaire du site sont dans un **état de conservation satisfaisant**. Dans le détail, 91,6 % de la surface couverte par des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire est dans un bon état de conservation, 10 % de cette surface est dans un état de conservation moyen, et 0,27 % de cette surface est dans un état de conservation mauvais. Les causes influençant la conservation de ces habitats sont de deux ordres :

- le **surpâturage bovin ou ovin et le surpiétinement** qui lui est associé affectent différents habitats de pelouses subalpines : nardaies (6230), pelouses calcicoles (6170), prairies montagnardes (6520), mélèzeins (9420).

- la **dynamique naturelle progressive**, se traduisant par une colonisation des habitats de pelouses et de landes subalpines par des essences ligneuses: mélèze, pin à crochets et pin mug. Cette dynamique peut être une cause de régression pour certains habitats de pelouses.

### **2. Etat de conservation des espèces**

#### **a. Etat de conservation des espèces végétales**

L'état de conservation de la gentiane de Ligurie est **excellent**. Celui de la buxbaumie verte est **inconnu**, étant donné la faiblesse des observations de cette espèce sur le site. Enfin, l'état de conservation de l'ancolie de Bertoloni est **inconnu**.

#### **b. Etat de conservation de la faune**

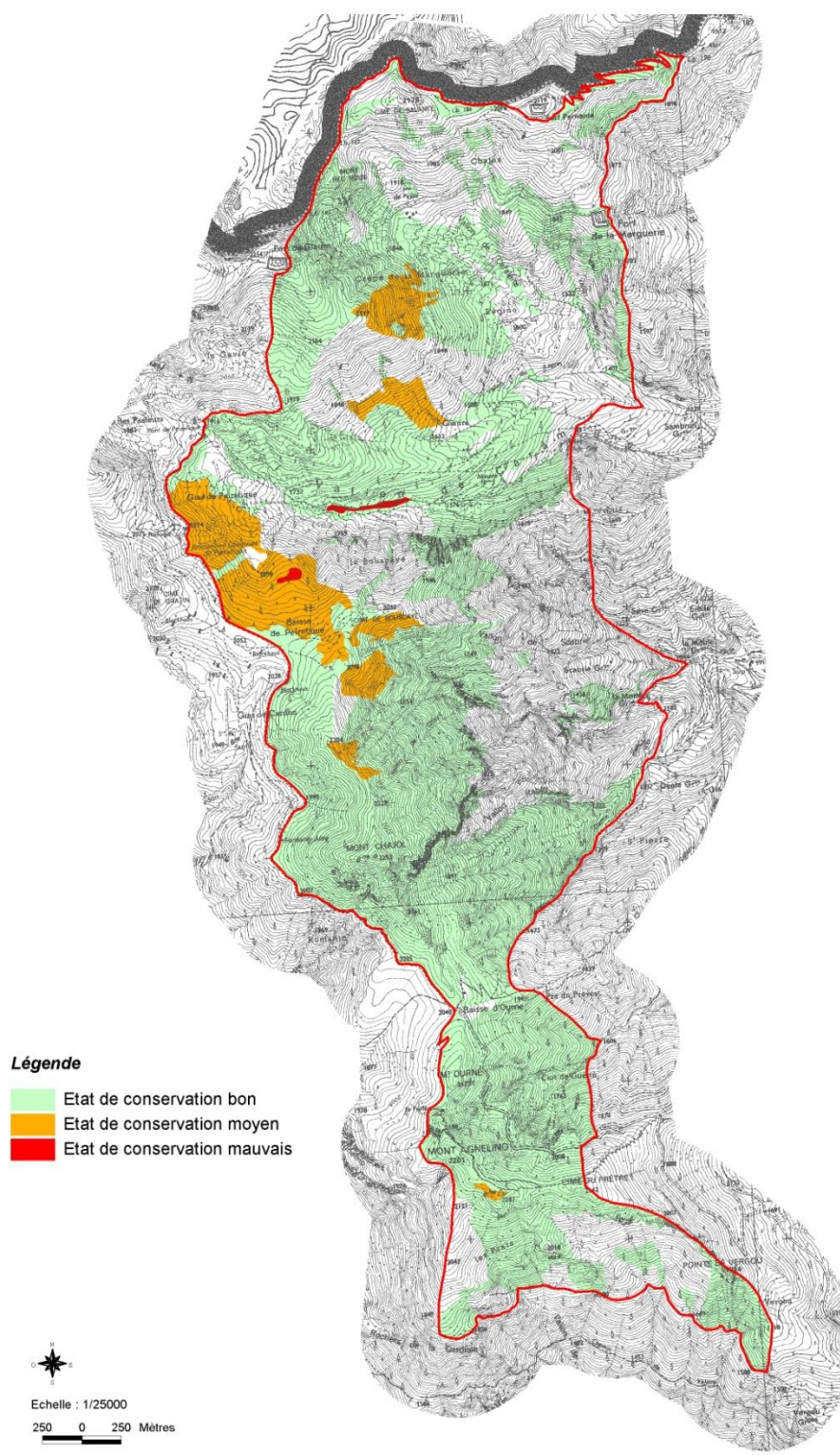
Le site Natura 2000 « Mont Chajol » apparaît comme **important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire**. Concernant les chiroptères, les populations observées sont faibles, de l'ordre de quelques individus excepté pour le petit rhinolophe (une trentaine). Le statut de conservation est favorable pour le loup, le chabot et l'écaille chinée.

**Au vu des divers inventaires l'état de conservation global du site peut être considéré comme bon.**



**Photo 6 : Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata \* si sur substrat gypseux ou calcaire (ONF)**

SITE NATURA 2000 FR9301560 "Mont Chajol"  
Carte des états de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire



Carte 3 : localisation des différents états de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site

## IV. Enjeux et objectifs de conservation

### A. Les enjeux de conservation

Un enjeu de conservation résulte du croisement entre une « valeur patrimoniale » d'une part et un « risque/menace » d'autre part. L'enjeu de conservation est évalué pour chaque habitat et espèce relevant spécifiquement de Natura 2000, selon une typologie semi-quantitative (très fort, fort, moyen, faible). Les autres éléments patrimoniaux, non directement concernés par Natura 2000 ne doivent pas être pris en compte dans cette analyse.

Les éléments biologiques évalués sont ensuite hiérarchisés, afin de mettre en évidence ceux constituant un enjeu majeur pour le site et de mieux évaluer l'urgence des mesures à prendre. La définition des enjeux est réalisée selon une **entrée exclusivement naturaliste** : conservation des habitats et des espèces.

### B. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces

Les secteurs prioritaires pour les efforts de conservation sont ceux où est présent le **Pin mugo** qui a un **enjeu local de conservation très fort**. Le site « Mont Chajol » constitue un **site d'importance nationale** pour cet habitat. Les secteurs comprenant les pelouses calcaires alpines et subalpines (6170-7, 6170-7 et 6170-9) possèdent un enjeu local de conservation fort et sont donc également prioritaires concernant les efforts de conservation à réaliser.

Après identification et hiérarchisation des enjeux de conservation, les objectifs de conservation sont définis et hiérarchisés. Les objectifs de conservation découlent donc des enjeux de conservation et traduisent à l'échelle du site, la déclinaison de l'objectif ultime de Natura 2000 : **préserver la biodiversité**. Les objectifs de conservation qui ont été choisis regroupent à la fois des habitats et des espèces présents sur le site.

#### 1. Conserver les milieux forestiers patrimoniaux

Les milieux forestiers constituent des habitats d'espèces importants : ils offrent **une richesse biologique et un rôle fonctionnel élevé** pour les espèces Natura 2000 et patrimoniales. La proximité du site avec le Parc National du Mercantour, dont la richesse en termes de biodiversité au niveau de la faune et de la flore est exceptionnelle, font des milieux forestiers un habitat à conserver. Les habitats qui sont concernés fortement par cet objectif de conservation sont :

- \*4070 : Les fourrés à pin mugo représentent l'intérêt majeur du site, en raison de leur rareté à l'échelle nationale et de leur situation en limite occidentale de répartition. Sur les 1334 Sites d'Importance Communautaire (SIC) présents sur le territoire national, cet habitat n'est connu que de quatre sites des Alpes du sud, dont le Mont Chajol.
- \*9430 : Les forêts montagnardes et subalpines à pinus uncinata (\*si sur substrat gypseux ou calcaire). Il s'agit de l'habitat d'espèce de la Buxbaumie verte (espèce de l'annexe II de la Directive Habitats)

#### 2. Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation

Un milieu ouvert est un milieu à dominante herbacée défini par un taux de recouvrement au sol de la végétation ligneuse inférieur à 25 %. La déprise agricole, et particulièrement celle du pâturage conduit à des modifications paysagères. La suppression de la pression exercée par les troupeaux de moutons et de brebis mène à la **colonisation des milieux ouverts**, d'abord par les broussailles, puis par les pins, pour arriver à leur fermeture complète. Cette fermeture des milieux a différents impacts, tant au niveau écologique et économique que sociologique. Les impacts écologiques sont :

- Appauvrissement de la diversité biologique par suite de l'homogénéisation des écosystèmes,
- Diminution du nombre d'espèces de plantes par étouffement,
- Diminution de la diversité faunique et entomofaunique par suite de la disparition de leur habitat,
- Augmentation des risques de feu, et facilitation de leur extension via les couloirs embroussaillés.

Il faut toutefois tenir compte de l'échelle spatiale : si la fermeture généralisée des milieux ouverts constitue une tendance néfaste à la biodiversité, la reconquête ponctuelle de certains habitats forestiers peut présenter un intérêt écologique.

L'habitat et l'espèce concernés fortement par cet objectif sont :

- 1656 La Gentiane de Ligurie, espèce endémique et appartenant à l'annexe II de la Directive Habitats.
- 6170 Les pelouses calcaires alpines et subalpines

### 3. Préserver les milieux humides

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un **patrimoine naturel exceptionnel**, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent. Les milieux humides sont **très ponctuels** sur le site « Mont Chajol » et sont très liés aux cours d'eau et à l'humidité du sol. Leur vulnérabilité réside dans le fait qu'un **déficit hydrique** les affecte directement (ainsi que les habitats qui leur sont associés) et que les troupeaux les **piétinent** lorsqu'ils viennent s'abreuver. Les habitats qui sont concernés par cet objectif de conservation sont :

- 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin,
- 7230 Tourbières basses alcalines.

### 4. Préserver les écosystèmes rocheux

Bien que **peu menacés** par les activités humaines, les éboulis et pentes rocheuses sont **importants en tant qu'habitat d'espèce**, car ils abritent des espèces végétales protégées ainsi qu'une espèce animale considérée comme rare. Les principaux habitats et espèces concernés par cet objectif de conservations sont :

- 1994 Le Spélerpès de Strinati,
- \*8160 Eboulis medio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard.

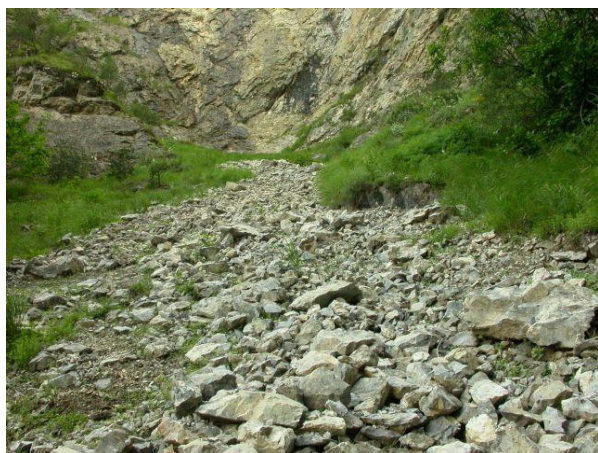


Photo 7 et 8 : deux habitats prioritaires, \*Eboulis médio-européens calcaires collinéen à montagnard à gauche et \*Formations herbacées à Nardus des étages riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes à droite (ONF 2009)

Voici un tableau qui récapitule l'ensemble des informations liées aux enjeux et objectifs de conservation.

Priorisation (1,2 ou 3)	Code	OBJECTIFS DE CONSERVATION	Sous objectif de conservation	INDICATEURS				CODE UE	Habitat, espèce végétale ou animale Natura 2000	Valeur patrimoniale		Risque		Enjeu local de conservation	Commentaire	Points d'attention (interrogation, point de conflit)
				Indicateur	modalité de mesure de l'indicateur	valeur cible	échéance			Globale	Locale	Global	Local			
1	MF1	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux (Conserver à minima l'existant et favoriser leur extension hors pâturage)	habitat "4070"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	65 ha minimum	6 ans	4070	Fourrés à Pinus mugo et Rhododendron hirsutum (Mugo-Rhododendretum hirsutum)	Très forte	Très forte	Faible	Faible	Très Fort	Habitat très rare en France et en limite d'aire W sur le site. A protéger impérativement.	coupe du pin mugo pour ne pas gêner le pâturage ou non car habitat prioritaire? voir avec rapporteur scientifique. La suggestion d'Anne-Laure GOUTY d'organiser une rencontre sur site avec le rapporteur scientifique pour voir ce qu'il en est serait une bonne idée selon l'ONF.
			Conserver les milieux forestiers patrimoniaux (Conserver à minima l'existant)					9430	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (prioritaire *si sur substrat gypseux ou calcaire)	Moyenne	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat bien représenté, à la fois sur calcaire et sur silice. Non menacé. (Pinerale de pin à crochets calcicole montagnarde d'ubac à bruyère des neiges et Pinerale de pin à crochets calcicole montagnarde d'adret à pin sylvestre).	voir si coupes prévues? voir avec ONF, Caroline Felhmann, mélèze; pas de coupes prévues dans les pinèdes de pin à crochets prioritaires
	MO1	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation		habitat "6170"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	239 ha minimum	6 ans	1656	<i>Gentiana ligustica</i>	Très forte	Très forte	Faible	Faible	Moyen	Espèce endémique. Les plus belles populations du département. Espèce ne paraissant pas directement menacée.	-
								6170 (6170-7, 6170-7 et 6170-9)	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Forte	Forte	Moyen	Moyen	Fort	Habitat bien développé sur le site, correspondant pour partie à des associations endémiques ou en limite d'aire. Habitat d'espèce pour <i>Gentiana ligustica</i> .	-
							6170 (6170-1 et 6170-12)	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Forte	Forte	Moyen	Moyen	Fort	Habitat bien développé sur le site, correspondant pour partie à des associations endémiques ou en limite d'aire. Habitat d'espèce pour <i>Gentiana ligustica</i> .	-	
	MH1	Préserver les milieux humides	Préserver milieux humides	habitat "7230"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	100m² minimum	6 ans	7230	Tourbières basses alcalines	Très forte	Moyenne	Très forte	Faible	Moyen	Habitat rare sur le site, potentiellement menacé par le piétinement des troupeaux.	créer abreuvoir pour éviter que les troupeaux piétinent la zone. Points d'eau?
2	MF2	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux (Conserver à minima l'existant)	habitat "9420"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	199 ha minimum	6 ans	1386	<i>Buxbaumia viridis</i>	Forte	Moyenne	Moyen	Faible	Moyen	Espèce forestière se développant sur bois pourrissant d'essences résineuses. Une seule observation sur le site.	-
								9420	Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra	Forte	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat très étendu, présentant un intérêt fort pour l'avifaune (tétrasyre).	-
								9430	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata	Moyenne	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat bien représenté, à la fois sur calcaire et sur silice. Non menacé. (Pinerale de pin à crochets silicicole montagnarde à genévrier nain et Pinerale de pin à crochets silicicole montagnarde à rhododendron ferrugineux).	-
	MO2	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir milieux ouverts dans un bon état de conservation	habitat "6230"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	37 ha minimum	6 ans	6520	Prairies de fauche de montagne	Faible	Moyenne	Moyen	Faible	Faible	Habitat moyennement répandu sur le site, potentiellement menacé ponctuellement par le surpâturage.	relancer fauche (via contrats) ne peut apparaître que dans le tome 2 en objectifs de gestion (les enjeux de conservation doivent être définis selon une entrée naturaliste uniquement)
								*6210	Formations herbues sèches semi-naturelles et facies d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Forte	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Habitat peu répandu mais floristiquement riche. Pas directement menacé.	relancer fauche (via contrats) ne peut apparaître que dans le tome 2 en objectifs de gestion (les enjeux de conservation doivent être définis selon une entrée naturaliste uniquement)
								*6230	* Formations herbacées à Nardus riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Moyen	Habitat bien représenté sur le site, floristiquement riche et abritant des espèces endémiques des Alpes sud-occidentales. Habitat pâturé non menacé immédiatement.	demandeur résultats études parc mercantour
								1303	Petit rhinolophe	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Espèce en forte régression dans le centre et le Nord de l'Europe. En France semble plus fréquente dans le centre et le Sud de la France. En région PACA, il reste assez bien représenté dans les zones rurales et devient plus rare sur le littoral. Espèce men	-
	MH2	Préserver les milieux humides	Préserver milieux humides	habitat "6430"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	0,2 ha minimum	6 ans	1304	Grand rhinolophe	Moyen	Forte	Moyen	Moyen	Moyen	Espèce en forte régression dans le Nord-Ouest de l'Europe. En France semble plus fréquente dans le Centre et le Nord-Est de la France. Dans la région PACA, l'espèce est rare bien que régulièrement observée. L'espèce a fortement régressé sur toute la France.	-
								1321	Murin à oreilles échanquées	Moyen	Forte	Moyen	Moyen	Moyen	En Europe, l'espèce est peu abondante dans la majeure partie de son aire de distribution. En France, elle est localement abondante dans certaines vallées du Cher ou de la Loire et en Charente-Maritime. Espèce menacée par la destruction ou la modification	-
								6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Forte	Moyenne	Faible	Faible	Moyen	Habitat peu présent, ponctuel, abritant des espèces patrimoniales. Peu menacé sur le site.	-
	ER2	préserver écosystèmes rocheux	préserver écosystèmes rocheux	pas d'indicateur				1994	Spéléofaune de Strinati	Forte	?	?	?	Moyen à Fort	Espèce méditerranéenne, endémique de l'extrême sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie. Du fait de sa discrétion et de la particularité de son habitat, l'espèce considérée comme rare est en fait plus commune et sous-prospectée.	étude de sa répartition?
3	MO3	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir milieux ouverts dans un bon état de conservation	habitat "4060"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	59 ha minimum		4060	Landes alpines et boréales	Faible	Moyen	Faible	Moyen	Moyen	Habitat répandu sur le site. Les landes à rhododendron (habitat du Tétrasyre) tendent à gagner sur les pelouses subalpines d'intérêt communautaire mais peuvent également évoluer vers des mélèzes.	Contrôler l'extension des landes sur les pâturages
	ER3	préserver écosystèmes rocheux	Préserver écosystèmes rocheux	habitat "8210"	mesure surfacique ha (photos aérienne)	38 ha minimum	6 ans	8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galopsetalia ladani)	Forte	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Habitat bien représenté sur le site et non menacé.	possibilité ouverture à l'escalade mais "surveillée"
								8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietia rotundifolia)	Forte	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat assez rare sur le site, non menacé.	possibilité ouverture à l'escalade mais "surveillée"
								*8160	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Forte	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat très rare sur le site, observé une fois. Non menacé.	possibilité ouverture à l'escalade mais "surveillée"
								8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Forte	Très forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat assez répandu sur le site, de l'étage supra-méditerranéen à subalpin, représenté par plusieurs associations endémiques, abritant plus de nombreuses espèces végétales protégées, endémiques ou en limite d'aire. Non menacé.	possibilité ouverture à l'escalade mais "surveillée"
							8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Forte	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat peu répandu sur le site, correspondant à une association endémique du massif du Mercantour. Non menacé.	possibilité ouverture à l'escalade mais "surveillée"	
4	autres	autres	?	pas d'indicateur de suivi				1078	Ecaille chinée	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Espèce très commune en France, elle devient plus rare et plus localisée dans le nord-est du pays.	Pas d'enjeu. Elle ne nécessitera pas de mesure de gestion particulière
								5210	Matorrals arborescents à Juniperus spp.	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Matorral à genévrier commun présent sur une toute petite surface. Habitat potentiellement menacé par les incendies.	Hors site : sur rocher susarme. Concerné par l'extension proposée
								*9560 et 5210	* Forêts endémiques à Juniperus spp. ou Matorrals arborescents à Juniperus spp. (Peuplements de Genévrier thurifère)	Forte	Forte	Faible	Faible	Moyen	Habitat situé hors site mais à proximité. Le plus beau peuplement du bassin de la Roya. Potentiellement menacé par les incendies.	Hors site : sur rocher susarme. Concerné par l'extension proposée
								8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière de Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi - Veronicion dillemi	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Habitat rare sur le site. Pas de menaces particulières.	?
								1163	Chabot	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Espèce présente en PACA où elle est courante bien que localisée sur l'ensemble des départements sauf dans les Bouches du Rhône. Bioindicateur qualité eau	?
								1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>	Forte	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Espèce présente en limite extérieure du site	Hors site : sur le Mont Déveille. Concerné par l'extension proposée
									Loup	-	-	-	-	-	NC	Espèce annexe II mais dont la conservation est traitée au niveau national au travers du réseau "Loup"
5	MF	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux	Conserver les milieux forestiers patrimoniaux (Conserver à minima l'existant)	pas d'indicateur de suivi				NC, BC 42,3	Forêt de mélèze du subalpin inférieur à sous-bois de hautes herbes	-	-	-	-	-	Habitat d'espèce pour la buxbaumie verte	Lors de la coupe, préserver comme cela a toujours été fait des vieux mélèzes (îlots de senescence)
								-	Vieux mélèzes	-	-	-	-	-	Habitat d'espèce pour les chiroptères forestiers (annexe IV)	
								NC, BC 42,54	Pinerale de pin sylvestre calcicole montagnarde d'ubac à bruyères des neiges	-	-	-	-	-	-	
									Murin de Daubenton	-	-	-	-	-	-	
									Murin de Brandt	-	-	-	-	-	-	
									Murin à moustaches	-	-	-	-	-	-	
									Murin d'Alcahoie	-	-	-	-	-	-	
									Murin de Natterer	-	-	-	-	-	-	
									Noctule commune	-	-	-	-	-	hors Natura	
									Noctule de Leisler	-	-	-	-	-	-	
									Sérotine commune	-	-	-	-	-	-	
									Sérotine bicolore	-	-	-	-	-	-	
									Pipistrelle commune	-	-	-	-	-	-	
									Pipistrelle de Nathusius	-	-	-	-	-	-	
		Pipistrelle de Kuhl	-	-	-	-	-	-								
	Vespère de Savi	-	-	-	-	-	-									
	Oreillard roux, gris et de montagne	-	-	-	-	-	-									
	Papillon Apollon	-	-	-	-	-	hors Natura	Espèce annexe IV directive habitat								
	Papillon Alexanor	-	-	-	-	-	-	-								
	Papillon semi apollon	-	-	-	-	-	-	-								

Tableau 8 : Hiérarchisation des objectifs de conservation en fonction des enjeux  
Site Natura 2000 FR9301560 «Mont Chajol» - Note de synthèse - mai 2012

## V. Plan d'actions

Après la définition des enjeux et objectifs de conservation du site (Tome 1), l'objet du Tome 2 du document d'objectifs (DOCOB) est leur déclinaison en **objectifs de gestion** et en **mesures concrètes** à mettre en œuvre. Plus précisément, les objectifs de gestion développent et précisent les objectifs de conservation et orientent l'action et la définition des mesures. Ils sont à atteindre d'ici la réactualisation du DOCOB (6 ans). Les objectifs et mesures de gestion sont établis en concertation avec les acteurs locaux, à la fois autour de groupes de travaux thématiques et lors du comité de pilotage. Les mesures de gestion sont ensuite présentées sous forme de fiches action, récapitulant les informations nécessaires à la réalisation des actions (périmètre concerné, description de l'action, coût, indicateurs, ...).

### A. Présentation du volet opérationnel du document d'objectifs

Au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une **gestion contractuelle et volontaire** des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de contrats de gestion, de convention et de charte Natura 2000. Cette disposition prévoit que pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés « contrats Natura 2000 ». Ces actions font l'objet d'un cahier des charges précis, comprenant les éléments prévus par les textes en vigueur.

#### 1. Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)

L'article L.414-3 I. du code de l'Environnement définit le « **contrat Natura 2000** » et permet d'identifier différents types de contrat en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré. Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000 ». Les contrats Natura peuvent être de 3 types :

- Les **contrats Natura 2000 agricoles** : des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) qui financent les surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif,
- Les **contrats Natura 2000 forestiers** qui financent les investissements non productifs en forêt et espaces boisés, nécessaires à l'atteinte des objectifs du DOCOB,
- Les **contrats Natura 2000 non-agricoles non-forestiers** qui financent des investissements ou des actions d'entretien non productif.

Les contrats forestiers et non-agricoles non-forestiers constituent l'outil principal pour l'application des DOCOB. Cofinancés par le FEADER et les crédits de l'Etat (ministère en charge de l'écologie), ils permettent d'engager des mesures à but non productifs, sur tous les types de milieux (ouverts, humides, aquatiques, forestiers).

Le contrat est signé entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées. **Les contrats Natura 2000 sont souscrits pour une durée de 5 ans renouvelable et peuvent donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).**

## 2. Les mesures non contractuelles

Les mesures qui ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat Natura 2000 pourront être mise en œuvre par des voies réglementaires et/ou administratives dans le cadre de l'animation du DOCOB (entre un acteur d'un site et l'Etat).

## 3. La charte Natura 2000

La charte, propre à chaque site, fait partie intégrante du DOCOB. C'est un **outil d'adhésion** aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. L'opérateur définit « **les bonnes pratiques** » en vigueur localement ou souhaitées, favorables aux habitats et espèces ayant justifié la désignation du site, qui servent de base à la définition des engagements contenus dans la charte. Elle permet aux titulaires de droit réels et personnels de parcelles situées dans un site de **s'approprier la démarche** en s'engageant à **maintenir leurs bonnes pratiques de gestion** et à aller au-delà pour **contribuer à la réalisation des objectifs du DOCOB**. En contrepartie, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000, les signataires bénéficieront de l'accès à des **exonérations fiscales** et à certaines aides publiques.

La charte Natura 2000 d'un site contient des **engagements de gestion** courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueux des habitats naturels et des espèces. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site. L'adhérent s'engage pour une **durée de 5 ou de 10 ans**. L'adhésion à la charte Natura 2000 du site n'empêche pas de signer un contrat Natura 2000 et inversement.

## 4. Evaluation des incidences / évaluation environnementale

Les articles 6.3 et 6.4 de la directive « Habitats » stipulent : « Tout plan ou projet non directement lié ou nécessaire à la gestion du site mais susceptible d'affecter ce site de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidence sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site ». L'évaluation des incidences a pour objet de s'assurer de la **compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation** des sites Natura 2000. Elle concerne **tout projet, plan ou programme** (document de planification, projet d'activité ou d'aménagement, manifestation en milieu naturel, etc.) qui est **susceptible d'avoir des incidences** sur un site Natura 2000 mais également en dehors. L'évaluation des incidences est une étude :

- ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés,
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

**Le projet pourra être autorisé si les enjeux de conservation ne sont pas menacés.** Dans le cas contraire, le projet ne pourra être autorisé que s'il répond à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne.

## B. Objectifs et stratégie de gestion

Les objectifs de gestion constituent un moyen de contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de conservation. Cette cohérence est vérifiée au travers du tableau présenté ci-après. Voici les objectifs de gestion du site :

- **OG1 : Favoriser le pastoralisme**

Les activités pastorales constituent un **atout** pour le site « Mont Chajol » car les troupeaux permettent **d'entretenir et de maintenir les milieux ouverts**. Un des risques pour Natura 2000 est le sur ou le sous pâturage, le piétinement de milieux humides et la concurrence alpage/habitat prioritaire (pin mugo, milieux forestier). Cet objectif de gestion concerne donc les objectifs de conservation 1, 2 et 3.

- **OG2 : Gestion optimale du milieu forestier**

Le milieu forestier est géré essentiellement par l'Office National des Forêts. Les risques pour Natura 2000 seraient les diverses exploitations et les voiries forestières peu accessibles pour la mobilisation du bois qui pourraient être repensées. Cet objectif de gestion concerne donc uniquement l'objectif de conservation 1.

- **OG3 : Maîtriser les activités humaines**

Les activités de pleine nature sont nombreuses notamment d'avril à octobre et perturbent pour certaines d'entre elles les troupeaux et endommagent les habitats. Parmi ces activités on trouve de **nombreuses activités motorisés** (quads, 4x4, motos...) qui n'empruntent pas forcément les voies qui leur sont dédiées et **posent de nombreux soucis**. La cueillette sauvage d'espèces et l'ouverture de voies d'escalade sont également à mentionner sur le site. Cet objectif de gestion concerne donc les objectifs de conservation 2 et 4.

- **OG4 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces d'intérêt communautaire**

Certaines espèces du site sont peu ou mal connues et mériteraient à ce que des **études complémentaires** soient réalisées afin de mieux connaître leurs caractéristiques (répartition géographique, état de conservation, ...). Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

- **OG5 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

La mise en place du Document d'Objectifs doit nécessairement être prolongée par la **mise en œuvre et le suivi des mesures** qui ont été proposées. Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

Objectifs de gestion	Priorité	Commentaires
<b>OG1 : Favoriser le pastoralisme</b>	<b>1</b>	Evaluer l'impact de la progression des peuplements forestiers Réaliser du débroussaillage sur certaines zones et de la coupe de mélèzes, Agir sur le Rhododendron, Créer un abreuvoir pour empêcher piétinements des zones humides par les troupeaux
<b>OG2 : Gestion optimale du milieu forestier</b>	<b>1 à 2</b>	Cet objectif doit permettre une gestion optimale du milieu forestier avec si possible une intégration des objectifs du DOCOB dans l'aménagement forestier
<b>OG3 : Maîtriser les activités humaines</b>	<b>2 à 3</b>	Cet objectif sera axé essentiellement sur la proposition de contrôler l'accès des véhicules motorisés au site. Il consistera également à surveiller les éventuelles ouvertures de nouveaux parcours d'escalade par la possibilité d'implanter des panneaux présentant les espèces végétales de la DH et les espèces patrimoniales + réalisation de plaquette d'information
<b>OG4 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire</b>	<b>2</b>	Il s'agit ici de d'avoir une meilleure connaissance de la répartition de certaines espèces sur le site.
<b>OG5 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB</b>	<b>1</b>	Cet objectif devra garantir la réalisation des mesures de gestion proposées : maîtrise du site et mise en œuvre de l'animation.

Tableau 9 : Caractéristiques des objectifs de gestion



	Intitulé de la mesure	Objectifs concernés		Habitats et espèces concernés	Priorité à 6 ans	Nature de la mesure				Superficie concernée	Coût de la mesure HT	Date de réalisation
		De conservation	De gestion			Contrat Natura 2000	Animation	Réglementaire	Etudes			
MAITR 1	Mise en place de panneaux d'information en entrée de site	OC2	OG3	Espèces végétales et habitats d'intérêt patrimonial	1		X	X		Entrées de site	16 000 €	2012-2013
MAITR 2	Contrôle d'accès au site pour les véhicules motorisés	OC2	OG3	Tous	1		X	X		Tous les accès aux pistes	8 000€	2012-2017
MAITR 3	Eviter les ouvertures « sauvages » de parcours d'escalade et réglementer l'existant	OC4	OG3	8110, 8120, *8160, 8210, 8220	3			X		38ha minimum	25 000€	2014-2017
MAITR 4	Adapter les nouveaux débardages	OC1	OG2	Chiroptères et milieux boisés (9430 (*), 9420)	2	X				Tous les milieux boisés	Non évalué	2013-2017
MIL 1	Eviter l'embroussaillage des cimes du site Mont Chajol	OC2	OG1	Mélèzes et espèces végétales indésirables	1	X				87 ha environ	174 000 €	2012-2017
MIL 2	Agir sur l'extension du Rhododendron	OC2	OG1	Rhododendron hirsutum	3	X				59 ha minimum	6 962 €	2014-2017
MIL 3	Création d'abreuvoir	OC3	OG1	6430, 7230	1	X				100m <sup>2</sup> minimum	1 000€	2012-2013
MIL 4	Favoriser les forêts montagnardes et subalpines à pins à crochets	OC1	OG2	9430 (* si sur substrat gypseux ou calcaire)	1	X				91,48 ha	Non évalué	2012-2017
MIL 5	Favoriser les peuplements irréguliers	OC1	OG2	9420 ?	2		X			Toutes les surfaces forestières	Non évalué	2013-2017
MIL 6	Créer des îlots de sénescence et de vieillissement	OC1	OG2	Espaces boisés	1	X				350 ha communau x et 170 ha non communau x	Non évalué	2012-2017
MIL 7	Identifier l'impact de la progression des peuplements forestiers sur le pastoralisme	OC1, OC2	OG1	*4070	1	X			X	58 ha environ	Non évalué	2012-2017
ETU 1	Améliorer la connaissance répartition Spelerpès de Strinati	OC1, OC2, OC3, OC4	OG4	1994 Spelerpès de Strinati	2				X	1426 ha	4 500 €	2013-2014
ANIM 1	Animer la mise en œuvre des actions et réaliser le suivi	Tous	OG5	Tous	1		X			1426 ha	16 000€/an	2012-2017

Tableau 10 : Synthèse des mesures et de leurs caractéristiques

## Conclusion

Le DOCOB du « Mont Chajol » permet de mettre en avant les principaux éléments de la richesse biologique et des activités économiques du site Natura 2000. Ainsi, il est important de retenir :

- **La diversité et la richesse des habitats, 18 d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires**
- **La présence avérée de 7 espèces de l'annexe II de la directive habitats**
- **La forte richesse patrimoniale du site notamment pour les oiseaux et papillons**
- **Une activité pastorale importante, principal enjeu de gestion du site**
- **Les perturbations exercées par les activités de sports mécaniques**

Des objectifs de conservation ont été définis suite à la synthèse des enjeux et des risques. Ces objectifs se répartissent en quatre grands thèmes :

- **Conserver les milieux forestiers patrimoniaux**
- **Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation**
- **Préserver les milieux humides**
- **Préserver les écosystèmes rocheux**

Les 4 objectifs de conservation précédents doivent être atteints grâce aux 5 objectifs de gestion suivants :

- **Favoriser le pastoralisme**
- **Gestion optimale du milieu forestier**
- **Maîtriser les activités humaines**
- **Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces d'intérêt communautaire**
- **Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

Ces objectifs sont déclinés en **13 mesures concrètes** à mettre en œuvre dans la phase animation du site. Une procédure de suivi du document est conduite par le préfet, en association avec le Comité de pilotage, tous les 6 ans.

Après plusieurs années d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), le site « Mont Chajol » va donc entrer dans sa phase d'animation. Elle consiste à **faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire**, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats Natura 2000, charte Natura 2000) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Respectueux de la concertation réalisée pendant la phase d'élaboration, **l'animateur accompagne les acteurs locaux** pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et valoriser la richesse d'un patrimoine unique. Propriétaires, exploitants ou utilisateurs sont ainsi invités à participer à la bonne gestion du site Natura 2000 « Mont Chajol ».



Photo 8 : Pelouse du site « Mont Chajol » (L. CHARRIER – CEEP octobre 2007)